



Union Départementale

engagée, solidaire ▶

Lyon, le 4 septembre 2023

Déclaration UD CGT 69 - Libertés Syndicales

Partout dans le monde, les libertés syndicales sont attaquées. Les patrons et les gouvernements qui sont à leur service, mènent une véritable guerre sociale. En France, de nombreux militants sont dans le viseur des patrons comme des instances gouvernementales, la CGT est principalement visée.

Si cette situation n'est pas nouvelle, la CGT dénonce la volonté du patronat et de l'Etat en la matière, notamment à l'occasion de la convocation de Sébastien Menesplier, Secrétaire Général de la FNME CGT ce mardi 6 septembre, à la gendarmerie de Montmorency.

Depuis la lutte contre la réforme injuste de la retraite, nous ne comptons plus les entraves à l'expression de la colère collective, les violences policières et toutes les formes de répressions et d'entraves mises sur les travailleuses et les travailleurs. Nous exigeons l'amnistie de toutes sanctions pour faits de grève ou activités syndicales.

Faire taire les salariés qui revendiquent et cibler les militants est devenu le leitmotiv du patronat qui multiplie les procédures disciplinaires. Les militants syndicaux, ne sont ni des voyous, ni des criminels !

Si faire taire les militants CGT - et les travailleurs qui les soutiennent - est devenu un sport prisé par le patronat, la CGT ne désarmera jamais sur ce sujet fondamental.

Pour la CGT, la première des libertés, est celle de se syndiquer ! Plus fort et plus nombreux, nous pourrons faire durablement respecter nos droits et en gagner de nouveaux, pour nous et les générations à venir ! Pour la CGT, pas de conquêtes sociales, sans libertés syndicales.

L'Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon adresse son soutien fraternel plein et entier à Sébastien Menesplier, à la FNME CGT et à toutes et tous les militants syndicaux inquiétés pour faits de grève.